



PERMIS « BA »

Le permis de conduire sur “**boîte automatique**” est une mention additionnelle du permis B. Identifiée sous le code restrictif **78**, elle limite la conduite **aux seuls véhicules à changement de vitesses automatique**.

Naturellement, le titulaire d'un permis B boîte automatique ne pourra, une fois réussi l'examen, conduire **que des voitures dotées d'un embrayage automatique ou d'une boîte de vitesse automatique**. Il ne pourra donc pas conduire ou louer des véhicules équipés d'une boîte de vitesse manuelle.

Mais aujourd'hui, cela ne pose plus problème. Tous les modèles récents de véhicules disposent de cette option, et depuis quelques années, la part des véhicules boîte automatique explose en France.

Les conditions d'accès au permis voiture boîte automatique

- *16 ans minimum à l'inscription en formation traditionnelle ou 15 ans minimum en conduite accompagnée*
- *18 ans minimum au passage de l'examen en formation traditionnelle ou 17 ans et demi minimum en conduite accompagnée*
- *Avoir obtenu l'ASSR 2 ou l'ASR si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988 et que c'est la 1^{ère} catégorie de permis que vous passez*
- *Le code depuis moins de 5 ans au passage de l'examen*
- **13 heures de leçons de conduite minimum** (au lieu de 20 en boîte manuelle)

L'évaluation de départ

L'évaluation de départ à l'auto-école est obligatoire et doit avoir lieu avant de débiter son apprentissage.

Le nombre d'heures de leçons de conduite ne pourra pas être inférieur à 13 contre 20 pour une formation sur boîte manuelle. Une économie de plusieurs heures intéressante pour les petits budgets !

Pourquoi seulement 13 heures ? Tout simplement parce que conduire un véhicule à boîte de vitesses automatique, c'est plus facile !

- Vous n'avez plus de vitesses à passer ! Aux oubliettes les problèmes d'embrayage, de calage, ou les démarrages en côte compliqués !
- Vous êtes davantage concentré sur l'environnement, le partage de la route, les autres usagers...
- Vous êtes moins fatigué et plus attentif. Votre conduite est donc plus sûre et plus tranquille.

Comme pour une formation sur boîte manuelle, l'évaluation de départ peut avoir lieu de trois façons différentes. Pour en savoir plus, consultez notre paragraphe dédié à [l'évaluation de départ](#).

La formation théorique préalable au passage du permis voiture sur boîte automatique

Vous devez avoir 17 ans pour passer le code en formation traditionnelle, ou 15 ans si vous choisissez la conduite accompagnée.

Vous voulez en savoir plus sur [l'examen du code de la route](#) ? Suivez le guide !